



FORUM sur la RSE au Sénégal

11^{ème} EDITION – 07&08 NOVEMBRE 2019 – Dakar Aéroport

- «La RSE, facilité d'accès des PME locales aux chaînes de sous-traitance»
- «Décarbonisation des activités de production et de service : cas de la plateforme aéroportuaire de Diass»

- **Parrainage :**
 - **Ministère du Tourisme et des Transports Aériens**
 - **Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP)**
- **Organisateur :** Initiative RSE Sénégal
- **Grand Partenaire :** Limak Aibd Summa (LAS)
- **Partenaires institutionnels :** Ambassade du Canada, Institut des Sciences de l'Environnement, Les Amis du Boobab
- **Entreprises sponsors :** EIFFAGE, SONATEL, TERANGAGOLD, SENELEC, SOCOIM, BHS, IAMGOLD, LSE

Après la Région de Fatick, la tenue de la 11^{ème} édition du «Forum sur la RSE au Sénégal» se tiendra cette année dans la Région de Thiès, plus précisément dans la Commune de Diass, au niveau de l'aéroport international AIBD, une infrastructure dont la durabilité dépend grandement de la performance de sa chaîne de sous-traitance.

Cette édition du Forum portera un double regard stratégique sur les priorités en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) pour :

-d'une part, développer des chaînes de sous-traitance au Sénégal contribuant de manière significative à l'Objectif de Développement Durable **ODD 9** (Industrie, Innovation et Infrastructure).

-d'autre part, atténuer les émissions de CO2 inhérentes aux activités initiées sur la plateforme aéroportuaire de Diass et en compenser les externalités négatives par des projets fédérateurs en lien avec les **ODD 13** (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)

LA RSE COMME FACILITE D'ACCES DES TPME LOCALES AUX CHAINES DE SOUS-TRAITANCE

Plus spécifiquement, le Forum servira de cadre de concertation entre parties prenantes de divers secteurs économiques en émergence au Sénégal (Communautés portuaires et aéroportuaires, Industrie, Mine, Pétrole, Energie, Infrastructure, Télécommunications, Hôtellerie & Tourisme, Transport logistique, Grande distribution, etc...) pour réfléchir sur les conditions d'un contenu local mise en oeuvre à partir d'un mécanisme de déploiement de la RSE dans les PME sénégalaises et plus globalement dans les chaînes de sous-traitance des secteurs sus-mentionnés. La thématique renvoie à une des sept (7) lignes directrices de la Charte RSE & Développement Durable des Entreprises du Sénégal :

Engagement n° 3 de la Charte RSE & DD :

Adopter une bonne gouvernance dans nos processus d'achat et nos relations contractuelles avec les prestataires de service ; étudier la possibilité de donner la préférence à des fournisseurs locaux de produits et services ; amener lesdits partenaires en affaires à adhérer à la présente charte et à s'en approprier les principes

Afin de répondre aux enjeux de développement durable du Sénégal, le Chef de l'Etat a défini, à travers le Plan Sénégal Emergent 2 (PSE 2), des axes prioritaires qui sont :

- Sept (7) secteurs : (i) Agriculture – Horticulture – Agro-industrie ; (ii) Infrastructures – Construction ; (iii) Energie – Pétrole – Gaz – Mines ; (iv) Industries ; (v) Economie Numérique ; (vi) Tourisme et (vii) Finance ;
- Cinq (5) initiatives : (i) Education et formation professionnelle ; (ii) Economie sociale ; (iii) Economie numérique ; (iv) PSE vert ; (v) Industrialisation ;
- Trois (3) programmes : Zéro bidonville, Zéro déchet et Villes créatives.

Le plein succès du PSE 2 dépendra en grande partie de l'émergence d'un tissu important de start-ups et PME innovantes, citoyennes et exemplaires, en capacités de répondre, dans une logique de RSE et de partenariat gagnant-gagnant, aux marchés et opérations lancés par les grandes entreprises déjà engagées dans la RSE, à l'instar de celles qui constituent le Réseau RSE Sénégal. Il est en effet important de noter que l'amélioration de la performance responsable par toutes les entreprises (grandes et petites), l'équilibre des relations donneurs d'ordre/fournisseurs et l'émergence d'écosystèmes économiques collaboratifs et performants sur le territoire national sont les conditions sine qua non pour un développement durable du Sénégal. En introduisant la confiance dans les relations avec les start-ups et les PME locales, les grandes entreprises donneurs d'ordre permettent d'accroître la performance globale de notre économie mais également la création d'emplois dans des secteurs à forts impacts sociétaux et environnementaux (reverdissements des espaces, gestion des déchets, accès à l'énergie propre, etc.).

S'agissant de la RSE, on observe au Sénégal depuis ces dernières années une évolution favorable grâce l'intégration de la RSE dans le système de management de grandes entreprises (en allant au-delà des simples actions de mécénat et de philanthropie) du fait notamment des exigences issues des politiques RSE&DD des multinationales et surtout des lois et règlements internationales en lien avec le devoir de vigilance. Lesdites entreprises sont pour la plupart signataires de la « Charte Diversité » et de la « Charte RSE & Développement Durable » dont une des 7 lignes directrices recommandent aux directions générales de privilégier dans leurs politiques d'achat les relations avec les PME locales.

S'agissant de la RSE au niveau des PME locales, on constate que très peu de dirigeants de PME se sont réellement appropriés le concept de la RSE qui est pourtant considéré de plus en plus par les grandes entreprises comme un critère d'accès à leurs marchés. Or, le paysage économique et industriel du Sénégal peut être difficilement dissocié de celui des PME, qui constituent selon l'Agence Nationale de la Statistique et la Démographie (ANSD) 99,8% de son tissu productif et joue un rôle central dans la dynamique économique et social du pays.

S'agissant de la chaîne de sous-traitance et des politiques d'achat y relatives, l'observation du tissu économique national indique un certain nombre de difficultés auxquelles les grandes entreprises donneurs d'ordre sont aujourd'hui confrontées, du fait notamment de :

- la faiblesse du tissu des PME locales pour absorber toutes les activités de sous-traitance, y compris dans les filières de l'économie verte ;
- le niveau de performance globale et de RSE exigé aux PME par les donneurs d'ordre ;
- le niveau de qualification et de technicité désormais requis pour les PME, notamment dans l'industrie pétrolière et minière ;
- la méconnaissance des normes de Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) par un grand nombre de PME locales ;
- l'inadaptation des compétences techniques et de gestion de nombreuses PME locales (administration, organisation, structure financière, capitalisation) ;
- le manque d'information des PME locales sur les procédures d'achat de biens et de services mises en place par les donneurs d'ordre ;
- et surtout l'absence de visibilité des PME locales leaders sur le plan de la conformité aux standards internationaux de gouvernance et de RSE.

D'un tel constat, il est attendu des participants de cette 11^{ème} édition de répondre à un certain nombre de questions qui permettront de dégager des orientations en vue de faciliter l'application concrète de l'engagement n° 3 de la Charte RSE & Développement Durable des Entreprises du Sénégal par les grandes entreprises donneurs d'ordre et les PME locales/start up sous-traitantes.

Comment les TPME peuvent-elles répondre aux besoins spécifiques des grandes entreprises ? Quelles capacités les PME doivent-elles développer pour devenir compétitives ? Comment aider les TPME à développer leurs capacités ? Quelles politiques et réglementations locales appropriées visant à faciliter et à stimuler la RSE au sein des TPME locales ? Quelles opportunités et conditions pour les Start-up d'accéder aux marchés des grandes entreprises RSE ?

Autant de questions qui interpellent les grandes entreprises, les TPME ainsi que leur écosystème économique dans le cadre de ce Forum qui vise les objectifs suivants :

1. **Sensibiliser les entreprises** sur les enjeux du Contenu local et de la Charte RSE & Développement durable
2. **Partager les expériences et pratiques** des entreprises par rapport aux politiques d'achat local.
3. Créer auprès des entreprises et des acteurs locaux une véritable dynamique collective autour de la RSE et du Contenu local. Cette dynamique pourra se manifester notamment par un engagement à la création d'**un programme RSE** favorisant dans la chaîne d'approvisionnement une sous-traitance, facteur de développement de TPME conforme aux standards internationaux de gouvernance.

LES ENJEUX DE LA DECARBONISATION DES ACTIVITES AEROPORTUAIRES DE AIBD

Le monde globalisé d'aujourd'hui est un monde où la mobilité est omniprésente. Mais ce constat est inséparable de la prise de conscience croissante des limites des ressources de la planète. Le secteur du transport aérien, dont l'innovation fait partie intégrante de l'ADN, et notamment l'industrie aéroportuaire, cherche à développer des actions en faveur du climat. Les aéroports, partie visible au sol du transport aérien, apportent des bénéfices indéniables à la société en mettant en relation les lieux, les personnes et les produits. Face au défi de la lutte contre le réchauffement climatique, les aéroports engagent de plus en plus des démarches en faveur de la réduction de leurs émissions de carbone. Ils agissent efficacement sur leurs émissions directes, et mobilisent leurs partenaires des plateformes aéroportuaires pour toucher globalement les rejets qui ne sont pas de leur ressort.

C'est notamment le cas au Sénégal avec son nouvel aéroport international AIBD de Diass dont la gestion a été confiée par l'Etat du Sénégal à la Société Limak Aibd Summa (LAS). Dès le démarrage des activités opérationnelles de l'aéroport AIBD fin décembre 2017 et face au défi de la lutte contre le réchauffement climatique dans la zone sahélienne du Sénégal, LAS s'est engagée dans une démarche en faveur de la réduction de ses propres émissions de carbone, ce qui lui a valu en 2019 d'obtenir une première certification "Airport Carbon Accreditation" (ACA), délivrée par le Conseil international des aéroports (ACI).

En respect à la Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal, notamment à son axe 2 (Environnement) dont elle est signataire, LAS entend aller encore plus loin dans ses engagements environnementaux en se fixant comme objectif d'atteindre une neutralité carbone au niveau de la plateforme aéroportuaire AIBD de Diass. Cette neutralité carbone implique qu'il y ait un strict équilibre entre les gaz à effet de serre (GES) émis dans l'atmosphère du fait des activités qui y sont menées et ceux captés par les puits naturels (forêts) qui seront initiés dans et aux alentours de l'aéroport. Pour y arriver, LAS envisage de mobiliser l'ensemble des acteurs et partenaires de la plateforme aéroportuaire autour d'**une initiative RSE sectorielle et une stratégie adaptée** visant à :

- réduire les consommations d'énergie des activités aéroportuaires (Energie, Transport, Bâtiments, Déchet)
- décarboner les modes de production des services aéroportuaires,
- améliorer les capacités de stockage naturel du CO2 en reboisant les superficies riveraines de l'aéroport,
- déployer des technologies de capture et de stockage du CO2

La deuxième journée du Forum RSE 2019 visera donc les objectifs suivants :

1. **Sensibiliser** les acteurs de la plateforme aéroportuaire sur la RSE stratégique et les enjeux de décarbonisation pour l'aéroport AIBD,
2. **Définir des enjeux RSE significatifs** de la plateforme aéroportuaire AIBD en matière environnementale,
3. **Identifier les parties prenantes intéressées** à la mise en place d'un projet RSE fédérateur dans le domaine de la neutralité carbone de la plateforme aéroportuaire AIBD,
4. **Déterminer les grandes étapes** de mise en œuvre du Projet RSE pour la neutralité Carbone

En marge de cette 11^e édition du Forum RSE se tiendront une activité importante en lien avec la RSE au Sénégal : **une cérémonie de distinction** d'entreprises faisant évoluer le baromètre RSE des Entreprises au Sénégal.

Cette 11^e édition du Forum sur la RSE au Sénégal va enregistrer la participation de 80 personnes parmi différentes catégories d'acteurs concernés par les problématiques de la RSE, du Contenu local et de la décarbonisation du secteur aérien, parmi :

1. des acteurs du Secteur privé :

- représentants de grandes entreprises donneurs d'ordre (Industrie, Mine, Pétrole, Energie, Infrastructure, Télécommunications, Transport logistique, etc...)
- acteurs de la plateforme aéroportuaire de Diass
- partenaires de l'Initiative RSE Senegal et de LAS

2. des autorités et institutions publiques nationales et locales,

3. des acteurs socio-économiques exerçant des activités riveraines de l'aéroport AIBD,

4. des représentants des milieux académiques (enseignants et étudiants),

5. des medias